Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 056-215601055-20260420-2026_4_08-DE

République Française
Département du Morbihan
Commune de Lanvénégen

2026-4-08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/04/2026

L'an deux mille vingt-six le 20 avril à 19 heures 30, le conseil municipal de la Commune de LANVÉNÉGEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monique LE CREN, Maire.
Date de convocation 15 avril 2026

Présents : MME Monique LE CREN ; Annie LE GOFF ; Stéphanie KERMARREC ; Josette LAMANDÉ ; Sabrina CROISSANT ; Josette LAMANDÉ ; Isabelle THÉON ; Sophie PERSONNE
M. Christophe COMBEAU ; Michel DEBEIR ; Loïc POULHALEC ; Rolland ARMAND ; Adrien DENHEZ ; Romain PERRON
Absents ayant donnés pouvoir : M Gaëtan PERCEBOIS donne pouvoir à Mme Annie LE GOFF, Mme Catherine COLLIN donne pouvoir Mme Annie LE GOFF
Absent non excusé :

Secrétaire : Sabrina CROISSANT

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	13	15

FINANCE - AFFECTATION DES RÉSULTAT

Madame le Maire rappelle qu'il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025, issus des comptes administratifs (CA), pour le budget principal et les budgets annexes.

Budget Principal
Le compte administratif du budget principal laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 130 099,99€ qu'il y a lieu d'affecter au budget primitif (BP) 2026. Il est donc proposé d'affecter la somme de 130 099,99€ au compte 1068 en recettes d'investissement du BP principal 2026.

Budget assainissement
Le compte administratif du budget d'assainissement laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 11 862,47€ qu'il y a lieu d'affecter au budget primitif (BP) 2025. Il est donc proposé d'affecter la somme de 11 862,47€ au compte 1068 en recettes d'investissement du BP principal 2026.

Budget annexe Boulangerie
Le compte administratif du budget boulangerie laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 9 261,55€ qu'il y a lieu d'affecter au budget primitif (BP) 2025. Il est donc proposé d'affecter la somme de 9 261,55€ au compte 1068 en recettes d'investissement du BP principal 2026.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 056-215601055-20260420-2026_4_08-DE

Budget annexe Maison de santé et logement sociaux

Le compte administratif du budget maison de santé et logement sociaux laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 13 110,34€ qu'il y a lieu d'affecter au budget primitif (BP) 2025. Il est donc proposé d'affecter la somme de 13 110,34€ au compte 1068 en recettes d'investissement du BP principal 2026.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de :
- APPROUVER les propositions d'affectation des résultats sus indiqués du budget principal, et les budgets annexes d'assainissement, de la boulangerie et de la maison de santé et logement.

Pour extrait certifié conforme,
Le 20/04/2026
Le Maire,
Monique LE CREN